

Adrien Houngbédji

Déclaration de soutien à la candidature de Romuald Wadagni

Les institutions en charge du processus électoral, la CENA et, à sa suite, la Cour constitutionnelle, viennent de désigner les deux (02) duos admis à concourir à la prochaine élection présidentielle. La décision EP 25-007 du 27 octobre 2025 de la Cour constitutionnelle est sans recours. Elle s'impose à tous, et chacun se doit de la respecter.

Ainsi, le différend entre le parti Les Démocrates et l'un de ses députés nous prive d'un débat audible et gratifiant, qui aurait opposé deux brillants représentants de la jeune génération, et qui aurait trouvé son épilogue dans un scrutin à haute signification, loyalement disputé. Cette opportunité dont nous sommes privés est seulement reportée, car l'avenir appartient aux jeunes. Le temps qui sépare deux (02) élections présidentielles n'est que de cinq (05) ans. « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage. »

Je voudrais dire à l'endroit de ceux qui se sentent frustrés que, lorsque la jarre vient à tomber de la tête du porteur, ce n'est pas à l'endroit où elle s'est brisée qu'il faut en chercher la cause, mais plutôt à l'endroit où l'on a trébuché. La frustration ne saurait donc justifier des postures ou comportements nuisibles à la paix. La déclaration faite ce matin par Me Agbodjo, dans ce sens, est une déclaration responsable, qui va dans la bonne direction.

Le respect de l'État de droit, si exigeant qu'il soit à l'égard de tous, laisse à nos dirigeants la latitude, s'ils le veulent, de rechercher, dans sa mise en œuvre, des solutions politiques qui apaisent, rassemblent et sauvegardent le pluralisme démocratique. Nos dirigeants en ont la capacité ; notre peuple a prouvé dans le passé qu'il en a le génie.

Des deux (02) candidats validés par la Cour constitutionnelle, Romuald Wadagni est indiscutablement le plus qualifié pour occuper la fonction présidentielle.

En effet, plus que tout autre, il a acquis l'expérience nécessaire à la gestion politique pour avoir servi son pays, dix (10) ans durant, et sans discontinuer, aux côtés du Chef de l'État, le Président Patrice Talon. Plus que tout autre encore, il peut être crédité d'avoir joué un rôle important, voire décisif, dans la réalisation des objectifs de développement que ce dernier s'est fixés. Il n'aura donc aucune difficulté à poursuivre l'œuvre entamée, et à améliorer ou rectifier ce qui doit l'être.



*Je le félicite en conséquence pour sa désignation et la validation de sa candidature.
Je l'assure de mon soutien actif au cours de la campagne qui va s'ouvrir.*

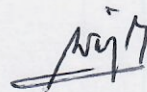
Il a déclaré, le 04 octobre à Parakou, qu'il ambitionne d'être « le candidat de tous les Béninois ». Je forme le vœu qu'il en soit ainsi, et que, dans cette logique, accédant à la fonction, il devienne le Président de tous et œuvre à la réconciliation des Béninois.

Il est déjà, aux côtés du Chef de l'État, un artisan des grandes réalisations qui ont transformé le visage du pays ; je forme le vœu que, devenu Président de la République, il ait désormais à cœur le relèvement palpable des conditions de vie des Béninois.

Enfin, comme tous ceux de sa génération, il est un héritier de la Conférence nationale et de tous les combats et sacrifices qui ont ouvert une ère de liberté dans notre pays. Il accédera aux responsabilités suprêmes dans un temps où, un peu partout en Afrique et dans le monde, les valeurs véhiculées par la Conférence nationale sont en régression, de plus en plus supplantées par l'autoritarisme. Je forme le vœu qu'il résiste à cette tentation et qu'au contraire, il consolide l'ancrage de notre pays dans la démocratie et l'État de droit.

Bonne chance à Romuald Wadagni.

Porto-Novo, le mardi 28 octobre 2025.



Adrien Houngbédji